



GENNE   **INFO**

N° 97 – Avril 2023



Chers concitoyennes et concitoyens,

Parvenue à mi-mandat, l'équipe municipale, consciente de ses responsabilités, continue à œuvrer pour l'évolution de la commune.

Lors de la réunion du conseil du 27 mars, les élus ont voté à l'unanimité le budget primitif 2023 après l'adoption des comptes de gestion et administratifs 2022. L'excédent des résultats 2022 est inférieur à celui de 2021 (50 000 euros) en raison de la forte reprise de l'inflation (de l'ordre de 6%), avec la hausse du coût de l'énergie et des matériaux.

Dans cette conjoncture, pour conserver notre capacité d'investissement, les membres du conseil municipal se sont prononcés pour une augmentation des taux d'imposition locaux 2023, stables depuis 2021, de 1,5 %.

La municipalité a souhaité maintenir les subventions accordées aux associations, maillons essentiels du lien social et du dynamisme de Gennes.

Les mesures de transition énergétique, telles que la sobriété dans les bâtiments communaux et la réduction des plages horaires de l'éclairage public, se poursuivent avec l'obtention de l'accord pour la pose de panneaux solaires sur la salle des sports. Pour cette dernière, la demande de permis de construire, avec les nouveaux plans, a été déposée.

Nous espérons vous voir nombreux lors des différentes manifestations festives évoquées aux cours de ces pages...

Bonne lecture !

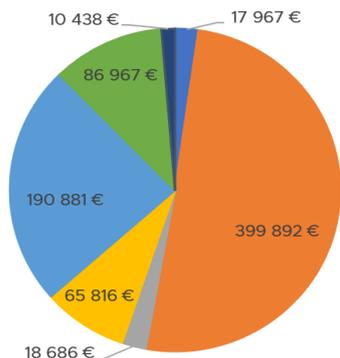
**Le Maire
et le conseil municipal**

LE BILAN BUDGETAIRE 2022

Le compte administratif de fonctionnement 2022 affiche un excédent de plus de 160 000 € grâce à 790 000 € de recettes, les dépenses ayant été contenues à hauteur de 630 000 €. Le compte administratif d'investissement 2022 a été clôturé avec un excédent de 5 500 € pour un montant de dépenses de 393 000 €.

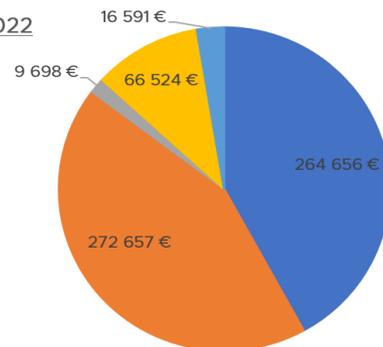
Recettes de fonctionnement 2022

- Résultat de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Atténuations de charges
- Produits des services et du domaine
- Dotations, subventions et participations
- Revenus des immeubles
- Produits exceptionnels



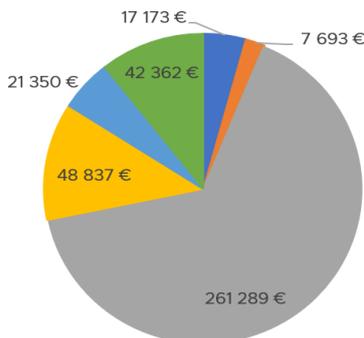
Dépenses de fonctionnement 2022

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Transfert et atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières et exceptionnelles



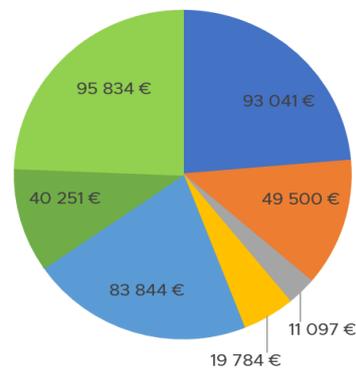
Recettes d'investissement 2022

- Report de la section d'investissement
- Transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement - Région et Département
- Subventions d'investissement - AUTRES
- Emprunts et dettes assimilées



Dépenses d'investissement 2022

- Emprunts et dettes assimilées
- Frais d'études
- Achat "Jardin de la Seiche"
- Aménagements de terrains et constructions
- Réseaux de voirie
- Mobilier, matériel et outillage
- Constructions (reliquat 2021)



SUBVENTION « AMENDES DE POLICE »



A quoi sert l'argent collecté ?

Vous vous êtes toujours demandé à quoi servait l'argent récolté avec les amendes de police... Vous avez déjà entendu parler de la subvention « amendes de police » mais ne savez pas réellement à quoi elle correspond...

Savez-vous que tous les ans, la commune sollicite cette subvention, dont le montant avoisine régulièrement 8 000 € ?

Le programme « Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière » concerne le reversement aux collectivités territoriales des recettes encaissées au titre des amendes de police.

Ce dispositif a pour but de subventionner la réalisation d'aménagements destinés à améliorer l'accès aux réseaux de transport en commun ou la sécurité routière comme :

- La création de places de stationnement ;
- L'aménagement de carrefours, développement de la signalisation ;
- La différenciation du trafic et mise en œuvre de zones à circulation restreinte ;
- L'aménagement, rénovation et sécurisation d'itinéraires cyclables ou piétons.

L'obtention de cette subvention est conditionnée à la constitution d'un dossier déposé auprès du Département. Elle est financée par deux canaux :

- le produit des amendes relevées par la voie de radars automatiques ;
- 53% du produit des autres amendes.

Le Département répartit cette enveloppe financière entre les communes de moins de 10 000 habitants. La priorité est donnée aux projets d'amélioration de la sécurité dans les zones accidentogènes, au droit des écoles ou d'amélioration des conditions de circulation et de stationnement des personnes à mobilité réduite et circulations douces...

Ces dernières années, cette subvention a contribué à :

- L'acquisition de radars pédagogiques dans le bourg ;
- La création de places de stationnement PMR à la salle Ty Mad et à proximité du cimetière ;
- L'installation de plateaux ralentisseurs à l'instar de ceux créés rue des linières et rue du vallon

Pour 2023, le dossier concerne l'aménagement sécuritaire de la placette desservant la salle Ty Mad, la bibliothèque et l'entrée de l'école. Nous espérons que ce projet sera retenu et nous permette de finaliser l'aménagement de cet espace public...



Date	Evènement	Lieu	Organisateur
Dimanche 14 mai (11h00)	Commémoration de l'armistice de la 2 nd e guerre mondiale	Monument aux morts du cimetière	Citoyens de la paix
Samedi 13 mai Dimanche 14 mai	Stage Tai chi chuan	Salle des sports	Forme et détente
Samedi 03 juin	Rallye vélo & pédestre	Salle Ty MAD	Comité des fêtes
Vendredi 30 juin	Feux de la St Jean	Terrain de foot	GMOUV Gennes
Samedi 01 juillet	Kermesse de l'école	Ecole	APE et école
Dimanche 27 août	Gennes en fête	Bourg de Gennes	Comité des fêtes et la municipalité

NOTRE ECOLE

Tous en piste pour le spectacle de cirque de l'école Pierre-Gilles de Gennes !

Le cirque Achille Klising a planté son chapiteau près de l'école de Gennes-sur Seiche. Il s'est installé près du terrain de football le samedi 4 mars 2023. Les jeunes artistes encadrés par leurs enseignantes se sont entraînés toute la semaine suivante avec l'objectif final : présenter leur numéro à leurs parents, famille et amis...

Pendant le stage, tous les élèves ont bénéficié de 2 séances par jour réparties sur différents ateliers : acrobaties, numéros d'équilibre sur boule, fil de fer, rouleau américain et trapèze. Chaque enfant a choisi avec les artistes professionnels du cirque Klising sa discipline selon ses aptitudes.

« Les élèves ont gagné en confiance, dépassé leurs appréhensions et découvert un univers qui ne leur était pas familier. » confie Anne Foll, directrice de l'école. Elle ajoute également : « L'école remercie l'association des parents d'élèves sans laquelle ce projet n'aurait pu avoir lieu ».

Le vendredi 10 mars, les 88 élèves de l'école publique ont présenté et assuré un très beau spectacle avec au programme : acrobaties, jonglage, trapèze, numéros d'équilibre sans oublier les clowns... Leur prestation a été recueillie de chaleureux applaudissements, preuve de la qualité de leur travail !



Portes ouvertes :

L'école Pierre-Gilles de Gennes de Gennes sur Seiche a ouvert ses portes le samedi 25 mars 2023. La directrice et les enseignantes étaient heureuses d'accueillir les familles afin de leur présenter les locaux, le fonctionnement de l'école, les travaux des élèves et les services proposés. Ces portes ouvertes ont été aussi l'occasion d'admirer l'exposition d'arts visuels sur le thème du cirque.



GENNES en fête !

Dimanche
27 Août 2023

VIDE GRENIER
GRATUIT

Dans le bourg de GENNES SUR SEICHE
De 7h à 18h - Installation à partir de 6h

Emplacement gratuit - jusqu'à 100 exposants
Restauration possible sur place

Inscription préalable : gennes.info@gmail.com
ou au 06 74 73 29 74

Organisé par le comité des fêtes et la municipalité de GENNES SUR SEICHE

L'édition 2023 de GENNES EN FÊTE est en cours de préparation avec les membres du comité des fêtes, les bénévoles, le conseil municipal et le Bistrot d'Eugène. Les idées fusent et le programme de cette journée se dessine : vide-grenier, repas et buvette, nouvelles animations...

Nous pouvons déjà annoncer que le Bistrot sera ouvert dès 7h30 le jour du vide grenier. Le midi, il proposera un menu élaboré avec des produits exclusivement Gennois (poulet de chez Olivier Breton, desserts avec les fraises et framboises de chez Lemerrier...)! Réservez par téléphone au 02 99 96 84 93 ou directement auprès de Nathalie.

...Une structure gonflable sera installée dans le jardin du Bistrot pour les enfants...

Nous continuons à œuvrer pour que, le dimanche 27 août, cette fête participe à la convivialité dans notre commune.

Si vous voulez rejoindre l'équipe et prendre part à l'organisation en tant que bénévoles et assister à la prochaine réunion, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou le comité des fêtes...

LES ASSOCIATIONS



APE Pierre-Gilles de Gennes

La chasse aux œufs à la Providence...

... sous un soleil radieux, un grand moment de partage et d'échange intergénérationnel entre une soixantaine d'enfants et les résidents de la maison de retraite !

Informations : apegennes@gmail.com et les actualités via Facebook : [APE école Gennes-Sur-Seiche](#)

Le bureau de l'APE

Les Classes 3

Les Classes se dérouleront le samedi 07 octobre 2023 à la salle TY MAD ! Après la photo de groupe prise à la maison de retraite, nous partagerons le déjeuner à la salle Ty Mad et poursuivrons cette journée par une soirée dansante.

Afin d'éviter tout oubli lors de l'envoi des invitations, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Thierry Saget au 07 63 27 30 20...

Toujours l'occasion de retrouver ses camarades de classe, nous comptons sur vous pour vous inscrire à cette journée et faire revivre vos souvenirs – nos souvenirs – communs...



Les bénévoles des Classes 3



Le Rallye est de retour !

Après plusieurs annulations, le RALLYE Vélo & Pédestre revient !

Les bénévoles du comité des fêtes sont impatients de vous faire découvrir **samedi 03 juin 2023** un parcours préparé de longue date... Une nouvelle occasion de découvrir la campagne et de vous mesurer au travers des nombreux jeux, questionnaires concoctés et du fil rouge.

Rendez-vous dès 9h00 à la salle Ty Mad pour inscrire votre équipe, déposer votre pique-nique que vous retrouverez le midi et prendre le départ de l'épreuve.

Défi sportif, réflexion, mais surtout bonne humeur et rires garantis ! Cette journée se terminera à la salle Ty Mad avec la proclamation des résultats autour d'un jambon rôti et son accompagnement, d'un verre... (apéritif offert)

Informations et réservation par téléphone au 06 15 42 02 42 ou au 07 77 28 06 79

Le Comité des fêtes

COMITE DES FETES

Rallye & Vélo & Pédestre



3 JUIN 2023 à 9h00
Gennes Sur Seiche



- ▶ INSCRIPTION DE 9h à 10h
SALLE TY MAD
(5 à 6 PERSONNES PAR EQUIPE)
- ▶ PRÉVOIR PIQUE-NIQUE
- ▶ TARIF : 2€ (+6 ANS)
- ▶ CASQUE OBLIGATOIRE (-12 ans)

A 20h - Salle Ty Mad - Résultat
REPAS JAMBON ROTI & DESSERT (10€ /PERS)
Réservation au 06 15 42 02 42 ou 07 77 28 06 79

Organisé par le comité des Fêtes de Gennes Sur Seiche

FORME ET DETENTE

Un stage de Tai Chi Chuan Style CHEN

Forme et Détente organise, les 13 & 14 mai à la salle des sports de Gennes sur Seiche, un stage de Tai Chi Chuan de style Chen intitulé :

STAGE TAIJI QUAN STYLE CHEN

AVEC ALAIN CAUDINE
ET PASCALE GUILLEMET
13 ET 14 MAI 2023

**TAIJI QUAN, art martial interne : la
croisée des chemins avec les autres arts martiaux.**

Il sera animé par :

- Alain CAUDINE, 8^{ème} duan professeur diplômé d'état de France et de Chine, 1^{er} disciple européen du Maître WANG XI'an (réfèrent au collège technique FAEMEC pour le style CHEN),
- Pascale GUILLEMET, disciple d'Alain CAUDINE, élève du Maître WANG XI'an et praticienne en médecine chinoise.

Au programme :

Le samedi 13 mai 23 :

- Le relâchement et l'énergie « PENG » ;
- Taille, respiration et lenteur ;
- Les spirales.

Le dimanche 14 mai 23 :

- Les dix types d'énergie du TAIJI QUAN ;
- Découvrir les huit potentiels ;
- Répétition des exercices étudiés.

Horaire : 10h00- 12h et 15h00 – 17h

Tarifs : 1 jour : 50€ / 2 jours : 80€

Informations et inscriptions auprès de V. Roignant au 06 84 16 22 30
ou J Jagline par mail : taiji35@gmail.com

Pour plus de renseignements : Blog: <http://formeetdetente.over-blog.com/> - Page Facebook : [Forme et Détente](https://www.facebook.com/formeetdetente)

